

croissement économique au pays. Et le ministre a répondu: Oui, monsieur le président, il y a beaucoup de difficultés à cela, beaucoup de difficultés à cela.

Inutile de vous dire, monsieur le président, que nous n'étions pas satisfaits de cette réponse-là, car nous voulions avoir une réponse plus détaillée, plus substantielle, nous voulions que le ministre nous dise qu'est-ce qui empêchait la Banque du Canada de créer, à la place des banques à charte, le crédit représentant l'accroissement économique.

Hier, monsieur le président, si vous vous en souvenez bien, j'ai pris soin de bien expliquer, de bien exposer ce que nous entendions par création de crédit et ce que la Banque du Canada aurait à créer, c'est-à-dire cette somme qui, au cours de l'année, représente l'accroissement économique et que, actuellement, les banques à charte prêtent.

Et après avoir insisté pour avoir une réponse plus détaillée que celle-là de la part de l'honorable ministre, celui-ci nous répond ceci, en fin de compte. Et je cite le compte rendu officiel du 13 mars 1967, page 13946:

L'hon. M. Sharp: Eh bien, monsieur le président, si je puis le répéter une fois de plus, j'estime qu'une telle mesure serait nuisible aux intérêts des Canadiens en raison de sa nature si inflationniste, et que toutes les raisons avancées par le député de Lapointe ne servent qu'à déguiser une tactique vieille comme le monde dans laquelle les gouvernements se sont complu par le passé, et j'espère qu'ils ne s'y complairaient pas à l'avenir; elle consiste à imprimer des billets de banque pour pourvoir aux dépenses du gouvernement.

Si je peux le répéter une fois de plus, monsieur le président, ce n'est pas nous qui n'avons pas compris, c'est le ministre, parce que le ministre croit encore que nous voulons que la Banque du Canada crée du crédit en imprimant des billets de banque. Or, le ministre des Finances aurait pu voir que précédemment, soit à la page 13944, j'avais bien spécifié qu'il ne s'agissait pas d'imprimer des billets de banque. Au fait, comme l'atteste la page 13944, colonne de droite, à peu près vers le milieu de la page, je disais:

Il ne s'agit pas d'inventer une machine à piastres, mais de faire exactement ce que les banques à charte font, ce que la Banque du Canada devra faire après l'autorisation du Parlement pour redonner au peuple canadien un contrôle réel de son crédit.

Je mentionnais donc, monsieur le président, avant que le ministre des Finances me réponde, qu'il ne s'agissait pas d'imprimer des piastres, mais de faire exactement la même chose que les banques à charte font à l'heure actuelle, soit créer du crédit, et ce non pas en imprimant de l'argent, mais en augmentant les chiffres qui circulent et qui représentent l'argent de crédit.

Comment se fait-il que le ministre des Finances revienne encore avec cette idée d'im-

primer des piastres, comme certains bouffons—genre Yvon Dupuis—du parti libéral l'ont déjà fait, en disant que les créditistes veulent imprimer des piastres en lançant un paquet de piastres en l'air? Le ministre des Finances suit exactement les mêmes tactiques que ces anciens bouffons du parti libéral le faisaient, pour dire que le Crédit social veut imprimer des piastres et nous lancer ça sur la tête, alors que tel n'est pas le cas.

Monsieur le président, histoire de montrer la malhonnêteté du ministre, à l'heure actuelle, j'avais pris la peine de dire auparavant, et je cite:

Il ne s'agit pas d'inventer une machine à piastres, mais de faire exactement ce que les banques à charte font.

Les banques à charte n'impriment pas de dollars; elles créent du crédit et le ministre accepte cela.

Pourquoi le ministre revient-il encore avec cette question d'imprimer des piastres? Est-il de bonne foi? Veut-il, oui ou non, discuter d'une façon intelligente avec nous autres? Il nous dit qu'il n'a rien compris. Eh bien, monsieur le président, je dis au ministre qu'il ne comprendra jamais. Au fait, s'il veut continuer à être de mauvaise foi comme cela, il va s'en rappeler.

Il écoutait tout le temps, hier, quand je disais qu'il ne s'agissait pas d'inventer une machine à piastres, mais de faire ce que les banques à charte font, c'est-à-dire créer du crédit.

A ce stade, je veux reposer ma question au ministre, mais il va falloir que je lui donne l'explication requise. Il ne s'agit pas d'imprimer des piastres, monsieur le président; je l'ai dit hier et je le répète aujourd'hui. Il s'agit de créer du crédit, tout comme les banques à charte le font à l'heure actuelle. Quand les banques à charte le font, elles n'impriment pas une seule piastre; elles ne font que multiplier par douze, sous forme de chiffres, les réserves de caisse qu'elles ont et qui leur sont fournies par la Banque du Canada. Le ministre des Finances dit que si cela se produisait, ce serait de nature inflationniste. Monsieur le président, là encore, je voudrais demander une réponse précise au ministre, parce qu'il a bien circonscrit le point, à l'heure actuelle. J'ai posé la question au ministre et il a répondu d'une façon générale. Il a dit que cela créerait beaucoup de difficulté si la Banque du Canada créait le crédit à la place des banques à charte. Il a répondu généralement que cela créerait beaucoup de difficultés. Nous avons insisté pour avoir plus de détails et, tout à coup, le ministre nous est arrivé en disant, et je cite de nouveau:

...qu'une telle mesure serait nuisible aux intérêts des Canadiens en raison de sa nature si inflationniste...